



Le Vice-Président,
Ministre du Logement, des Transports
et du Développement territorial

Namur, le 04 MAI 2009

Monsieur Michel AMBOISE
Président
Amis du Rail Halanzy
Rue du Bois, 14

6792 HALANZY

Vos réf :
Nos réf : AA/PMD/AW/BF/bm/AR2272 270409
Indic. - 240309-223236
Votre correspondant : André WALGRAFFE (081/253.907)

Monsieur le Président,

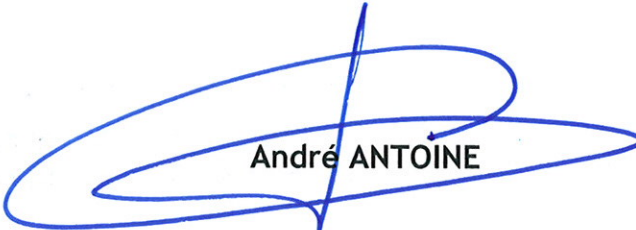
Concerne : L'avenir de la ligne SNCB 163 Libramont-Bastogne.

Votre dossier concernant l'avenir de la ligne SNCB 163 Libramont-Bastogne m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Bien que le transport ferroviaire relève de la compétence du Gouvernement fédéral, je n'en reste pas moins particulièrement attentif à la situation du rail en Wallonie. J'ai donc examiné avec intérêt la réflexion menée par les Amis du Rail Halanzy et pris bonne note de vos recommandations en la matière.

Bien entendu, je n'ai pas manqué de transmettre vos observations à Marc Descheemaeker, Administrateur délégué de la SNCB, lui demandant de bien vouloir me faire part de son analyse de la situation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


André ANTOINE